

Marc Antoine Muret, un humaniste français en Italie, études réunies par Laurence Bernard-Pradelle, Christine de Buzon, Jean-Eudes Girot et Raphaële Mouren, Genève, Droz, 2020, 659 p. (Travaux d'Humanisme et Renaissance, 510).

Du 22 au 25 mai 2013, s'est tenu à Rome un colloque consacré à Marc-Antoine Muret (1526-1585), le plus italien des humanistes français et à qui « rien de ce qui touchait les textes de l'Antiquité n'était étranger » (p. 45). Ce dernier ayant fui la France pour «...chercher ailleurs / Un ciel meilleur... » (Ronsard, *Les isles fortunées*, vv. 39-40) arriva en Italie dès 1554, où il publia chez Paul Manuce à Venise des textes classiques commentés, dont Catulle et Térence. Il rentra ensuite au service du cardinal Hippolyte d'Este en 1558 et, après un court retour en France (1561 à 1563), il s'installa définitivement à Rome à partir de 1563. Il y enseigna la philosophie morale, le droit et la littérature latine à La Sapienza, quasiment jusqu'à sa mort. Philologue réputé, il entretenait une correspondance extrêmement abondante, tout en jouissant d'une grande réputation d'orateur.

Sept ans après le colloque, et treize ans après le volume consacré à l'autre humaniste limousin, Jean Dorat¹, ce très beau livre offre vingt-quatre contributions qui fournissent un éclairage vraiment neuf sur la bibliothèque de Muret, son activité de professeur et de philologue, ses liens avec d'autres humanistes et avec les milieux artistiques. Les articles sont mis en contexte par une très utile chronologie de la vie de Muret (pp. 13-15), et surtout par un intéressant petit essai de Jean-Eudes Girot intitulé « L'art de faire parler les livres » (pp. 19-48). Cette reprise de l'introduction (traduite de l'italien en français par l'auteur) au catalogue de l'exposition organisée par la Biblioteca

¹ *Jean Dorat, poète humaniste de la Renaissance*, Christine de Buzon et Jean-Eudes Girot (éds), Genève, Droz, 2007 (Travaux et d'Humanisme et Renaissance, 420).

Nazionale Centrale di Roma (BNCR)² offre en effet bien des perspectives pour mieux comprendre Muret et laisser sa bibliothèque et ses écrits nous parler de lui. Cette introduction est suivie de la liste des ouvrages qui avaient été alors exposés à la BNCR (pp. 49-56).

C'est donc logiquement à la bibliothèque de Muret qu'est consacrée la première partie du livre (pp. 57-144). Marina Vernier, conservatrice et co-organisatrice de l'exposition en marge du colloque, présente d'abord l'histoire mouvementée de la *Bibliotheca Mureti* qui par testament revint intégralement au Collège romain, à la mort survenue très rapidement de son jeune neveu et unique héritier (1586) ; le manuscrit *Vaticanus Latinus* 11562 en conserve l'inventaire. Bien des vicissitudes plus tard, la BNCR conserve aujourd'hui 600 ouvrages des 1542 volumes répertoriés dans l'inventaire ancien, les volumes annotés par Muret ayant tous été numérisés et mis en ligne. Angela Nuovo propose pour sa part une analyse synthétique du contenu des livres réunis par Muret, en montrant bien l'intérêt que représente pour nous cette bibliothèque professionnelle. Cette partie est ensuite complétée par deux articles très détaillés : l'un dû à Giacomo Cardinali porte sur la soixantaine de manuscrits latins de Muret conservés aujourd'hui à la Vaticane, l'autre de Francesca Niutta étudie la diaspora des manuscrits grecs. L'ensemble forme une partie certes technique, mais très utile pour les chercheurs et constitue l'un des intérêts de l'ouvrage.

La seconde partie (pp. 145-278) consacrée à « Muret et ses contemporains » réunit cinq contributions qui toutes rendent hommage à la monographie que Jean-Eudes Girot a consacrée à Muret en 2012³, et qui toutes peuvent se lire comme autant de compléments à ce travail unanimement salué. Laurence Bernard-Pradelle choisit ainsi de comparer la correspondance que

² *Homo in libris ac litterulis abditus. I libri di Marc Antoine Muret alla Biblioteca Nazionale Centrale di Roma, Roma (22 maggio-20 giugno 2013)*, a cura di Marina Vernier e Jean-Eudes Girot, Rome, BNCR, 2013.

³ Jean-Eudes Girot, *Marc Antoine Muret : des Isles fortunées au rivage romain*, Genève, Droz, 2012 (Travaux d'Humanisme et Renaissance, 502).

Muret a produite dans le temps (1551-1585) avec celle qu'il a choisi de diffuser en 1580. Ce faisant, elle nous montre de manière convaincante que « la composition par *species* peut apparaître comme l'une des pistes possibles permettant de s'introduire dans l'un des projets autobiographiques de l'humaniste, élaboré ici dans ce recueil épistolaire » (p. 169). Francesco Tomasi s'intéresse aux rapports compliqués de Muret avec les lettrés italiens, tandis que Georges Hugo Tucker propose une étude des *Orationes XXIII* publiées chez Alde à la mi-mars 1575, et en particulier de la troisième partie, qui consiste en un appendice poétique considéré par ses contemporains comme la partie la plus intéressante du volume. Le but avoué de l'auteur est « de mieux comprendre les enjeux de cet ensemble tant profane que sacré d'*Hymni sacri* » (p. 194), composés par Muret à la veille de sa maladie de 1575 et de son ordination en 1576, et il nous démontre, si besoin était, l'immense talent de Muret comme poète latin. Michel Magnien rappelle pour sa part que Muret, de son vivant, était surtout réputé comme orateur et il propose une analyse passionnante des cinq oraisons funèbres prononcées à Rome entre 1572 et 1584. Enfin, Isabelle de Conihout clôt cette seconde partie par l'étude d'une *operetta* de Muret, jamais recensée jusqu'alors : l'épithèque d'Henri Clutin, ambassadeur de France à Rome et mort le 20 juin 1566.

La troisième partie, « Muret professeur et philologue », est la plus fournie (avec neuf contributions, pp. 279-496) et la plus variée. Lucia Gualdo Rosa ouvre cette partie en présentant l'enseignement littéraire de Muret à La Sapienza, puis Giovanni Rossi analyse ses cours de droit en montrant comment Muret a tenté de conjuguer savoir juridique et culture humaniste, en expliquant les textes juridiques affranchis de leur glose. Isabelle Pantin rend compte pour sa part de la manière dont Muret a lu l'*Éthique à Nicomaque*, et en particulier ici le livre I. Puis Stefano Martinelli Tempesta, à partir de l'inventaire des exemplaires de Plutarque rassemblés par Muret, attire notre attention sur deux exemplaires grecs abondamment annotés des *Moralia* : la *princeps* aldine de

1509 et l'édition des Froben de 1542. L'intérêt de leurs *marginalia* est fort bien démontré par l'auteur dans l'un des articles les plus philologiques du volume, article enrichi d'un précieux appendice proposant le *stemma* des collections des *Variae lectiones* (pp. 384-387). Lucie Claire étudie ensuite la lecture proposée par Muret de la *Conjuration de Catilina* de Salluste, ouvrage mis à son programme en 1578-1579 à la demande du Cardinal Sirlet, et qui l'a conduit à réfléchir dans ses leçons préparatoires à une *ars historica*. Lucie Claire utilise de manière très intéressante les différentes sources à notre disposition (notes de cours et annotations de ses instruments de travail) et son article nous permet de mieux comprendre concrètement quel professeur fut Muret. Nicola Pace doit, quant à lui, constater que Horace n'a pas suscité, contrairement à Catulle, un commentaire très approfondi, même si on peut compléter son édition de 1555 par les quatorze chapitres consacrés au poète dans l'édition des *Variae lectiones* de 1559. Suit alors l'importante synthèse de Virginie Leroux sur Muret commentateur des poètes. Partant de sa leçon préliminaire à l'*Énéide* de Virgile, que l'on peut considérer comme une sorte d'art poétique miniature, Virginie Leroux⁴ souligne l'importance pour Muret de l'élégance de l'expression et son souci de la caractérisation générique. Elle insiste également sur l'empathie de l'humaniste avec les auteurs qu'il commente, tout en soulignant que pour notre humaniste « lecture et imitation des poètes antiques sont des activités complémentaires » (p. 445). Enfin, cette troisième partie du livre s'achève par deux contributions consacrées aux *Variae lectiones*, œuvre philologique la plus importante du corpus murétien « en termes de longueur, comme de contenu » (p. 447). Maïté Roux étudie d'abord la façon dont Muret s'est réapproprié ce genre technique pour en faire la matière d'un discours personnel, représentatif d'un art de lire et d'écrire caractéristique de la Renaissance. Son article présente une forme de synthèse sur le genre, l'histoire éditoriale et l'intérêt autobiographique de l'entreprise, synthèse que complète ensuite très utilement l'article de Tristan

⁴ Éditrice des *Juvenilia* de Marc Antoine Muret, Genève, Droz, 2009.

Vigliano, qui propose une réflexion sur l'art « de la narration, de la plaisanterie, de l'allusion et plus encore de l'énigme dans les *Variae lectiones* » (p. 479). Il s'agit d'une des contributions les plus littéraires et les plus stimulantes du volume.

La quatrième partie, « Muret et les arts » (pp. 497-562), est composée de cinq courtes contributions, dont la première sur « Muret Antiquaire » permet à Richard Cooper non seulement de souligner l'intérêt de notre humaniste pour les antiquités tout au long de sa vie, mais aussi de nous rappeler son goût pour la mystification : Muret était capable d'imiter l'antique et d'y prendre du plaisir. Il est d'ailleurs l'auteur de plusieurs forgeries comme le *Testamentum Porcelli*, une certaine inscription « trouvée à Auxerre », et surtout de fragments des dramaturges Accius et Trabea que Scaliger, victime de ce canular, publia dans son édition de Varron en 1573 : aucun doute, Muret aimait plaisanter. Iain Fenlon et Marie-Alexis Colin abordent ensuite la question du rapport de Muret à la musique : le premier en étudiant les *Hymni sacri* de 1575, mis en musique en partie par Giaches de Wert, maître de chapelle de la basilique Sainte-Barbara de Mantoue ; la seconde en nous offrant une synthèse sur Muret et la musique en France : non seulement quelques-uns de ses textes (latins et français) furent mis en musique, mais nous avons conservé trois de ses propres compositions. Puis Carmelo Occhipinti souligne le goût de Muret pour les arts figuratifs, comme le montre son discours prononcé à Rome en 1573, *De utilitate, iucunditate ac praestantia litterarum*, dans lequel il fait au passage l'éloge des *bonae artes* (peinture et sculpture), comme le montre également le souci qu'il a de ses propres portraits. Le dernier article de cette partie se présente davantage comme une ouverture sur « La fortune de Muret dans la France du XVIII^e siècle » proposée par Christian Albertan qui conclut que Muret loin d'être « une de ces âmes mortes qui peuplent tant de bibliothèques anciennes et modernes » (p. 558) est encore au dix-huitième siècle un auteur de référence.

Ce très beau volume, aussi savant que passionnant, se termine par l'édition critique que Lorenzo Mancini propose des lettres de Paul Manuce à Muret (pp. 575-633), édition précédée d'une petite introduction sur la *Bibliotheca Mureti* au Collège Romain, qui forme pour ainsi dire une boucle avec la première étude de Marina Vernier, et suivie par un catalogue des manuscrits de la *Bibliotheca Mureti* conservés auprès de l'Archivio storico della Pontificia Università Gregoriana (pp. 635-638). Un index des noms (sous leur double forme italienne et française) achève utilement cet ouvrage qui présente une synthèse complète des études récentes sur l'un des humanistes français les plus importants et attachants de son temps. Avec l'édition des *Juvenilia* par Virginie Leroux (2009) et la monographie de Jean-Eudes Girot (2012), la maison d'édition Droz offre ainsi aux chercheurs un magnifique ensemble de travaux permettant d'approfondir l'étude des œuvres de Muret en encourageant de nouvelles recherches.

Jean-François Cottier,

septembre 2021

Antiquité-Avenir ©